CINÉMA

Le ministre de la Culture et de la Communication confie à Serge Toubiana, journaliste, une mission d'expertise sur la politique patrimoniale cinématographique française

Monsieur Aillagon a confié au journaliste Serge Toubiana une mission d'expertise sur la politique patrimoniale française en matière cinématographique. Cette politique est partagée entre trois institutions nationales qui sont le Service des archives du film et du dépôt légal, la Cinémathèque française et la Bibliothèque du film (BIFI). Le ministre souhaite que la mission mette en évidence la « cohérence de leurs missions de collecte des fonds patrimoniaux, de conservation, de restauration et de valorisation auprès du public sur le territoire national et à l'étranger». Par ailleurs, elle devra s'attacher à « la dimension internationale de la politique patrimoniale française, notamment la contribution de la France auprès des instances européennes et internationales, l'aide aux cinémathèques des pays émergents, la contribution à l'établissement de normes internationales en matière de conservation, d'indexation, de restauration et de numérisation des collections».